



**HAL**  
open science

# *E* + futur: un cas atypique de proposition complétive en grec classique

Richard Faure

## ► To cite this version:

Richard Faure. *E* + futur: un cas atypique de proposition complétive en grec classique. Frédéric Lambert; Rutger J. Allan; Theodore Markopoulos. The Greek Future and its History. Le futur grec et son histoire, Peeters, pp.111-128, 2017, 978-90-429-3513-6. hal-04442386

**HAL Id: hal-04442386**

**<https://hal.science/hal-04442386>**

Submitted on 6 Feb 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

This pdf is a digital offprint of your contribution in F. Lambert, R.J. Allan & T. Markopoulos (eds), *The Greek Future and its History*, ISBN 978-90-429-3513-6

The copyright on this publication belongs to Peeters Publishers.

As author you are licensed to make printed copies of the pdf or to send the unaltered pdf file to up to 50 relations. You may not publish this pdf on the World Wide Web – including websites such as academia.edu and open-access repositories – until three years after publication. Please ensure that anyone receiving an offprint from you observes these rules as well.

If you wish to publish your article immediately on open-access sites, please contact the publisher with regard to the payment of the article processing fee.

For queries about offprints, copyright and republication of your article, please contact the publisher via [peeters@peeters-leuven.be](mailto:peeters@peeters-leuven.be)

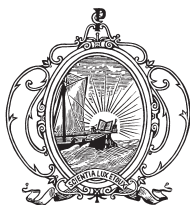
BIBLIOTHÈQUE DES CAHIERS  
DE LINGUISTIQUE DE LOUVAIN — 139

# The Greek Future and its History

## *Le futur grec et son histoire*

édité par

Frédéric LAMBERT  
Rutger J. ALLAN  
Theodore MARKOPOULOS



PEETERS  
LOUVAIN-LA-NEUVE  
2017

# CONTENTS / TABLE OF MATIÈRES

|   |   |
|---|---|
| Rutger ALLAN, Frédéric LAMBERT and Theodore MARKOPOULOS<br><i>Introduction / Introduction</i> . . . . . | 1 |
|---|---|

## PRELUDE / PRÉLUDE

|  |   |
|--|---|
| Frédéric LAMBERT<br><i>L'idée de futur chez les grammairiens grecs</i> . . . . . | 9 |
|--|---|

## 1. ARCHAIC AND CLASSICAL GREEK / GREC ARCHAÏQUE ET CLASSIQUE:

|   |    |
|---|----|
| Emilio CRESPO<br><i>Le futur dorien dans l'épopée archaïque</i> . . . . . | 35 |
|---|----|

|  |    |
|--|----|
| Rutger J. ALLAN<br><i>The history of the future: grammaticalization and subjectification in<br/>Ancient Greek future expressions</i> . . . . . | 43 |
|--|----|

|   |    |
|---|----|
| Jesús DE LA VILLA<br><i>The future optative and the expression of relative tense in Ancient<br/>Greek</i> . . . . . | 73 |
|---|----|

|   |    |
|---|----|
| Daniel KÖLLIGAN<br><i>From discourse to grammar? Ἐρχομαι + future participle in Greek</i> . . | 87 |
|---|----|

|   |     |
|---|-----|
| Richard FAURE<br><i>Eì + futur: un cas atypique de proposition complétive en grec<br/>classique</i> . . . . . | 111 |
|---|-----|

|   |     |
|---|-----|
| Anna ORLANDINI et Paolo POCETTI<br><i>Le futur issu du thème du parfait en grec et en latin: une approche<br/>contrastive</i> . . . . . | 129 |
|---|-----|

|   |     |
|---|-----|
| Jean-Christophe PITAVY<br><i>“No future?”: exprimer le futur sans le futur en grec ancien</i> . . . . . | 149 |
|---|-----|

Adriaan RADEMAKER  
*If you will vote in my favour: anticipations of the verdict in speeches by  
Lysias, Antiphon and Andocides . . . . .* 171

Liana TRONCI  
*Le futur en grec ancien et son rapport au moyen . . . . .* 193

Emmanuel WEISS  
*Le futur dans la seconde partie de la première table grecque  
d'Héraclée . . . . .* 211

## **2. DIACHRONICAL ASPECTS / ASPECTS DIACHRONIQUES**

Konstantinos SAMPANIS  
*The interplay between the future and the subjunctive mood in the dia-  
chrony of the Greek language . . . . .* 237

Camille DENIZOT et Sophie VASSILAKI  
*La fabrique de l'éventuel en grec: les fortunes de τόχον. . . . .* 253

## **3. EARLY MODERN GREEK / PREMIERS STADES DU GREC MODERNE**

Theodore MARKOPOULOS  
*The Rasûlid Hexaglot and the development of the Greek future . . . . .* 285

Eleni KARANTZOLA  
*Aspects de l'expression grammaticale du futur au XVI<sup>e</sup> siècle. . . . .* 307

## EÌ + FUTUR : UN CAS ATYPIQUE DE PROPOSITION COMPLÉTIVE EN GREC CLASSIQUE

RICHARD FAURE

Université Nice Sophia Antipolis

CNRS, BCL, UMR 7320

### RÉSUMÉ

Cet article traite des moyens grammaticaux pour exprimer la position du locuteur quand elle est orientée vers des événements futurs. Alors que les prédicats cognitifs entretiennent une relation de certitude avec ces événements, les prédicats émotifs et évaluatifs dissocient la référence temporelle et le doute inhérent au futur par la grammaticalisation d'une sorte de conditionnelle atypique ( $\epsilon\acute{\iota}$  + futur) en complétive.

**Mots-clés:** grec classique, futur, subordonnée, émotion, attitude propositionnelle

### ABSTRACT

This article is about the grammatical means of expressing the attitude of the speaker when it is oriented towards future events. Whereas cognition predicates entertain a certainty relation with these events, emotive and evaluative predicates dissociate the time reference and the doubt inherent to future by grammaticalizing a somewhat deviant type of conditional clauses ( $\epsilon\acute{\iota}$  + future) as complement clauses.

**Keywords:** Classical Greek, future, subordinate clauses, emotion, propositional attitudes

Cet article se propose d'explorer un sous-ensemble des attitudes propositionnelles<sup>1</sup> portant sur l'avenir à travers la complémentation des prédicats qui expriment ces attitudes en grec classique. Certaines attitudes propositionnelles, par exemple la volonté, sont tournées intrinsèquement vers l'avenir, tandis que d'autres, comme l'opinion ou le savoir, ne connaissent pas de restrictions

---

<sup>1</sup> On parle d'« attitudes propositionnelles » pour désigner le positionnement du locuteur à l'égard d'objets abstraits, comme les propositions, les événements, etc.

temporelles. Enfin, les émotions et les évaluations (désormais abrégées EE)<sup>2</sup> portent en principe sur des éléments établis, donc sur le passé.<sup>3</sup> Pourtant, on trouve aussi ces deux dernières attitudes en relation avec des situations exprimées par des verbes au futur de l'indicatif, et donc orientées vers l'avenir comme en (1),<sup>4</sup> où la colère de Tissapherne porte sur une action future de Pharnabaze.

- (1) Καὶ ἅμα ἀχθόμενος εἰ Φαρνάβαζος ἐξ ἐλάσσονος χρόνου καὶ δαπάνης δεξάμενος αὐτοὺς **κατορθώσει** τι μᾶλλον τῶν πρὸς τοὺς Ἀθηναίους, πορεύεσθαι διενοεῖτο πρὸς αὐτοὺς ἐπὶ τοῦ Ἑλλησπόντου. (Th. 8.109)
- Et en même temps qu'il était fâché (à l'idée) que Pharnabaze reçoive les (Péloponnésiens) et réussisse mieux que lui son entreprise contre les Athéniens, tout en dépensant moins de temps et d'argent, (Tissapherne) imagina d'aller les retrouver dans l'Hellespont.

Il est intéressant de voir que ces situations prennent la forme de subordonnées en εἰ. *A priori*, ces subordonnées peuvent être des conditionnelles ou des interrogatives indirectes. Toutefois, les deux interprétations posent problème. Les interrogatives indirectes dénotent en principe la réponse à une question présente dans le contexte ou sous-jacente, ce qui n'est pas le cas ici. Formellement, elles peuvent alterner avec des interrogatives partielles, ce qui n'est pas le cas non plus. En outre, elles prennent la négation οὐ quand elles sont à l'indicatif, alors que les cas qui nous intéressent présentent la négation μή comme en (2).<sup>5</sup> Enfin, elles ne connaissent pas les restrictions d'apparition des interrogatives avec les verbes de cognition, qui ne peuvent apparaître qu'en contexte non véridique, c'est-à-dire permettant l'utilisation de termes à polarité négative (FAURE, 2010b, 255-280).

- (2) Δεινὸν οὖν, εἰ ἡμεῖς μὴ **συγχωρήσομεν** ταῦτ' ἑκείνοις. (D. 56.22)

Il est donc affreux que nous, nous puissions ne pas consentir aux mêmes intérêts que ces hommes-là.

C.U.F.<sup>6</sup>: Il est inadmissible que nous ne fassions pas la même concession (que ces gens-là).

<sup>2</sup> Les verbes porteurs de ces notions sont une classe bien identifiée de verbes factifs, c'est-à-dire présupposant la vérité de la proposition dénotée par leur complément (KIPARSKY et KIPARSKY, 1970; KREUTZ, 1998; FAURE, 2006 parmi beaucoup d'autres).

<sup>3</sup> Nous n'incluons pas les prédicats de surprise, pour des raisons interprétatives (ils semblent plutôt être orientés vers le présent), et des raisons grammaticales. Θαυμάζω est lui-même polymorphe et requiert une étude à part entière, voir BIRAUD (1999); FAURE (2010b, 520-527).

<sup>4</sup> Les textes sont présentés avec une traduction personnelle. Les noms d'auteurs et d'œuvres sont abrégés selon les conventions du dictionnaire de LIDDELL, SCOTT, JONES, 1996, désormais abrégé LSJ. Par convention, nous mettons le verbe introducteur en italiques, et nous mettons en gras le complément et le verbe de la subordonnée.

<sup>5</sup> À une exception près, voir exemple (8).

<sup>6</sup> Démosthène, 1959. *Plaidoyers civils*, tome 3, texte établi et traduit par L. GERNET, Collection des Universités de France, Paris, Belles Lettres.

Le choix devrait donc plutôt se porter sur les conditionnelles.<sup>7</sup> Mais, bien que la relation d'implication que comprend tout système hypothétique corresponde bien au lien de causalité entre l'EE et la situation qui la provoque, cette interprétation n'est pas non plus sans difficulté. En effet, les conditionnelles sont des propositions circonstancielles, alors que les propositions en *εἰ* qui nous intéressent présentent les caractéristiques de complétives.

Quoi qu'il en soit, elles requièrent une analyse attentive, notamment pour ce qui est du lien entre le futur et le choix de la conjonction *εἰ*, lien qui n'entre pas dans un système bien identifié (voir Section 2.1). Y a-t-il un lien de nécessité entre le tiroir verbal 'futur' et l'emploi de *εἰ* ? Ou bien entre l'orientation temporelle future et cette conjonction ? S'il y a une implication, est-elle univoque ou biunivoque ? Autrement dit, le futur exige-t-il l'emploi de la conjonction *εἰ*, et la conjonction *εἰ* dans les situations d'EE doit-elle s'accompagner du futur ?

## 1. CORPUS ET MÉTHODOLOGIE

Nous avons dépouillé les livres V à VIII de Thucydide afin de

- 1) repérer les apparitions des subordonnées en *εἰ*,
- 2) repérer les temps avec lesquels elles sont employées,
- 3) établir une liste des prédicats d'EE,
- 4) repérer les cooccurrences entre subordonnées en *εἰ* et prédicats d'EE.

Dans un deuxième temps, grâce au TLG,<sup>8</sup> nous avons élargi la recherche des cooccurrences *εἰ*/prédicats d'EE à l'ensemble du corpus des V<sup>e</sup>/IV<sup>e</sup> siècles.

Parallèlement, pour chaque prédicat, nous avons établi un tableau de l'ensemble de leurs possibilités de complémentation afin de voir 1) quels prédicats<sup>9</sup> prennent un complément qui dénote la source de l'EE, 2) si, avec ces

<sup>7</sup> Une subordonnée comme (i) ci-dessous est une interrogative indirecte, introduite par un prédicat de pertinence (KARTTUNEN, 1977; DEFRENCQ, 2013), malgré WAKKER (1994, 291).

(i) *Μέλει μὲν οὐδὲν εἴ με πᾶσ' εἶδεν πόλις.* (E. HF 595)  
(Peu m'importe si la cité entière m'a vu.)  
(Je me moque que la cité entière m'ait vu.)

<sup>8</sup> Thesaurus Linguae Graecae® Digital Library. éd. Maria C. PANTELIA. University of California, Irvine. <http://www.tlg.uci.edu> (accès datant du 15 septembre 2014).

<sup>9</sup> Seuls quelques prédicats ont une fréquence suffisamment élevée pour offrir les différents critères que l'on utilise ci-dessous. Notre analyse repose donc sur les prédicats suivants : *ἀγαπάω*, *ἀγανακτέω*, *αἰτιόομαι*, *ἄχθομαι*, *μέμφομαι*, *δεινόν*, *μεταμέλει*, *λυπέω*, *ἐπαινέω*. D'après ce que nous avons vu, cela s'applique à des prédicats de moindre fréquence, sans que l'on puisse faire la démonstration complète (*ἄδικον*, *ἄθυμέω*, *ἄθυμία*, *αἰσχρόν*, *αἰσχύνομαι*, *αἰτία*, *ἀνοφελές*, *ἄξιος*, *ἀπολογέομαι*, *ἄρέσκω*, *βιάζομαι*, *γλίχομαι*, *διαβάλλω*, *διαμέμφομαι*,



prédicats, εἰ + futur est en distribution complémentaire avec les autres constructions.

Par ailleurs, nous avons étudié l'expression de la complémentation orientée vers le futur avec les prédicats de cognition pour contrôler si les résultats obtenus avec les prédicats d'EE sont propres à ces prédicats ou sont plus généraux.

## 2. LES SUBORDONNÉES EN ΕΙ + FUTUR : UNE FORME DE COMPLÉTIVE AVEC LES PRÉDICATS D'EE

Les grammaires de référence mentionnent la relation privilégiée que les propositions en εἰ entretiennent avec l'EE (voir par exemple GOODWIN, 1889, §494). D'un point de vue syntaxique, KÜHNER-GERTH (1898-1904, §551) et WAKKER (1994, 286-294) vont jusqu'à proposer qu'il s'agisse de complétives. Cette proposition demande toutefois à être étayée.

### 2.1. Des subordinées en εἰ non canoniques

Si l'on observe les subordinées en εἰ apparaissant avec les prédicats d'EE, on se rend compte qu'il y a deux groupes, illustrés dans le Tableau 1 par les prédicats les plus fréquents, après un relevé exhaustif du corpus des V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles dans le TLG.

**Tableau 1 :** le type de proposition en εἰ avec un choix de prédicats EE dans le grec des V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles

|            | Type de proposition en εἰ |                   |
|------------|---------------------------|-------------------|
|            | Prototypiques             | Non-prototypiques |
| ἀγανακτέω  | 20                        | 12                |
| ἄχθομαι    | 13                        | 4                 |
| δεινόν     | 26                        | 89                |
| αἰσχύνομαι | 28                        | 25                |
| Total      | 87                        | 130               |

δίκαιον, ἐπαιτῖάομαι, ἐπικαλέω, κατηγορέω, μεγαλύνω, μνησικακέω, οἰστός, ὀλοφυρμός, ὀλοφύρομαι, ὀργάω, ὀργίζομαι, πιέζω, πρόθυμος, φιλονικέω, χαλεπαίνω, χαλεπόν, χαρίζομαι).

Dans le premier groupe, les subordonnées tendent à être antéposées<sup>10</sup> et forment des systèmes conditionnels cohérents (d'où l'emploi du terme « prototypique » dans le tableau) : optatif + ἄν, εἰ + optatif (3) ; temps secondaire + ἄν, εἰ + temps secondaire (4) ; présent/futur de l'indicatif, ἐάν/ἄν/ἦν + subjonctif (5) ; ou bien avec un léger décalage, comme (6), où l'on a optatif + ἄν, εἰ + temps secondaire.

- (3) Καὶ εἰ διὰ ταύτην τὴν ἀδυναμίαν ἀποθνήσκομι, ἀγανακτοίην ἄν. (Pl. *Grg.* 522d7)  
Et si je mourais à cause de cette faiblesse, je serais outré.
- (4) Εἰ μὲν γάρ, ὃ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, πόλιν οἰκοῦντί τῳ καὶ νόμοις πολιτευομένῳ τὸ ψήφισμ' ἐγγράπτο, δεινὸν ὃν ἤττον ἄν ἦν αἰσχρόν. (D. 23.138)  
Car si, messieurs les Athéniens, le décret était proposé pour un homme qui habite une cité en menant une politique qui s'appuie sur les lois, tout en étant révoltant, cela serait moins honteux.
- (5) Ἀλλὰ γὰρ ἡγησάμην οὐχ οὕτως ἔσσεσθαι δεινὸν ἦν ἐπὶ τοῦ μέρους τούτου δόξω τισὶ τῶν καιρῶν ἀμελεῖν. (Isoc. 12.85.6)  
Mais en effet, j'ai considéré que ce ne sera pas si terrible si certains trouvent que, dans cette partie de l'ouvrage, je néglige les circonstances favorables.
- (6) Ἐπεὶ τοι δεινὸν ἄν εἴη, εἰ περὶ Ἀνδοκίδου ἀποδημοῦντος αὐτοὶ ἐνδεεῖς ὄντες ἐπεμελήθημεν, ὅπως ἐξαλειφθεῖη αὐτῷ τὰ ἀμαρτήματα. (Lys. 6.39)  
Puisqu'il serait terrible qu'au moment où Andocide est absent, nous-mêmes dans la gêne, nous soucions de faire effacer ses erreurs.

Les subordonnées du *second groupe* du tableau ne sont pas prototypiques. Tout d'abord, elles sont le plus souvent postposées.<sup>11</sup> En outre, on peut noter un décalage dans le système conditionnel qu'elles formeraient avec le verbe principal, comme illustré par les exemples (7) à (10).

- (7) Δεινὸν οὖν ἡγησάμην, εἰ τῶν νόμων οὕτως ἐχόντων ἐγὼ περιόψομαι τὸν μὲν συκοφάντην ἐν τριάκοντα δραχμαῖς κινδυνεύοντα, ἔμαυτὸν δὲ περὶ τῆς οὐσίας ἀπάσης ἀγωνιζόμενον. (Isoc. 18.3)  
J'ai trouvé étrange, vu ce que sont les lois, de devoir laisser le sycophante ne risquer qu'une peine de trente drachmes quand tout mon bien est en jeu dans ce procès.

<sup>10</sup> Dans les quatre derniers livres de Thucydide, sur six conditionnelles « prototypiques » dépendant de prédicats d'EE, seules deux sont postposées (6.11.2, avec δεινός, et 8.27.3, avec αἰσχρός).

<sup>11</sup> Dans les quatre derniers livres de Thucydide, sur dix conditionnelles « non-prototypiques » dépendant de verbe d'EE, une seule est antéposée, et encore ne contient-elle pas de verbe au futur de l'indicatif (8.86.7, introduite par ἐπαινέω). Pour la distinction entre le futur comme tiroir verbal et le futur comme orientation temporelle, voir la Section 3.4.

*Paradoxe des alliés des Lacédémoniens, souligné par les Corinthiens*

- (8) Δεινὸν ἂν εἴη εἰ οἱ μὲν ἐκείνων ξύμμαχοι ἐπὶ δουλείᾳ τῇ αὐτῶν φέροντες οὐκ ἄπεροῦσιν, ἡμεῖς δ' ἐπὶ τῷ τιμωρούμενοι τοὺς ἐχθροὺς καὶ αὐτοὶ ἅμα σῶζεσθαι οὐκ ἄρα δαπανήσομεν. (Th. 1.121.5)

Il serait scandaleux que leurs alliés (aux Athéniens) ne renoncent pas à verser un tribut pour être esclaves, alors que nous, pour nous venger de nos ennemis tout en nous sauvant, nous ne dépensions rien

- (9) ἄχθομαι δ', ἴστω Θέτις,  
εἰ μὴ σε σῶσω Δαναΐδαισι διὰ μάχης  
ἐλθόν. (E. IA 1413)

Je suis en colère, Thétis me soit témoin, de ne pas pouvoir te sauver en allant à la lutte avec les Danaïdes.

- (10) Δημοσθένης οὐκ ἀγαπᾷ εἰ μὴ δίκην δέδωκεν, ἀλλ' εἰ μὴ καὶ χρυσῷ στεφάνῳ στεφανοθήσεται, ἀνακτεῖ. (Aeschin. 3.147)

Démosthène ne se contente pas de ne pas être puni, mais il s'indigne de ne pas être couronné d'une couronne d'or.

Le verbe de la matrice peut être au passé (avec ou sans ἄν) (7), à l'optatif (8), au présent (9) (voir (10) pour un cas de présent de narration), tandis que le verbe de la subordonnée est toujours au futur, ou orientée vers le futur, là où on attendrait plutôt, de façon symétrique, un verbe au passé, à l'optatif ou au subjonctif avec ἄν. Il faut donc se demander quel est le statut syntaxique de ces subordonnées en εἰ + futur.

## 2.2. Des marques de dépendance syntaxique

Dans cette section, nous soutenons que les décalages sémantiques et syntaxiques vus précédemment sont dus au changement de statut de la subordonnée en εἰ + futur, qui de conditionnelle est devenue complétive. Nous prédisons donc que des marques de dépendance directe devraient être attestées avec ces subordonnées.<sup>12</sup>

C'est le cas en effet. Nous avons plusieurs exemples de *pronoms neutres annonçant* la subordonnée, à l'accusatif avec un neutre singulier (11) ou avec ἐπί + datif (12).<sup>13</sup> Cette capacité de ἐπί + datif à exprimer la cause avec un

<sup>12</sup> Les mêmes marques sont attestées pour les propositions en ὅτι, auxquelles nous ferons référence au fur et à mesure en note.

<sup>13</sup> Même chose pour les propositions en ὅτι (i et ii), qui n'excluent toutefois pas l'adjectif en διά + acc. (iii, alternance déjà notée dans RUIKSBARON, 1976).

(i) Ταῦτα δὴ οὖν καὶ ἀνακτεῖ ὃ τε πατήρ καὶ οἱ ἄλλοι οἰκεῖοι, ὅτι ἐγὼ ὑπὲρ τοῦ ἀνδροφόνου τῷ πατρὶ φόνου ἐπεξέρχομαι. (Pl. *Euthphr.* 4d5)

verbe d'EE, alors que ce n'est pas son sens quand il est adjoit,<sup>14</sup> indiquerait que ce tour appartient à la sélection du prédicat d'EE et a un statut argumental (voir les analyses de MOREUX, 1978, 162; 673-717).

(11) **Τοῦτο** μέντοι δεινὸν ἦδη, νῆ Δί', **εἰ μαχοῦμεθα**. (Ar. V. 426)

Ça va être affreux, par Zeus, de devoir nous battre

(12) Μάλιστα' **ἐπὶ τούτοις** ἀγανακτῶ, πρῶτον μὲν **εἰ** τούτῳ δώσω δίκην παρ' οὗ λαβεῖν μοι προσήκει, ... (Isoc.16.49)

Ce qui n'énerve le plus, c'est d'abord d'être puni à cause d'un homme que, moi, je devrais punir

Nous avons aussi des structures candidates au statut de *prolepse*,<sup>15</sup> comme en (13), où le syntagme nominal τὰ χρήματα est le sujet du verbe de la subordonnée, d'où il a été extrait, mais le sujet de λυπεῖ est bien l'événement complet (τὰ χρήματα διαρπασθήσεται), un cas prototypique de prolepse. C'est aussi un cas où la proposition en εἰ est *sujet du verbe*,<sup>16</sup> et semble *difficilement suppressible*.<sup>17</sup>

(13) **Τὰ μὲν χρήματα** λυπεῖ τινὰς ὑμῶν **εἰ διαρπασθήσεται**... (D. 8.55.2)

L'idée que l'argent vous soit arraché chagrine certains d'entre vous.

---

(Mon père et le reste de la famille s'indignent donc aussi de ce que, moi, pour prendre la défense d'un meurtrier, ce soit mon père que j'accuse de meurtre.)

(ii) Τὸ μὲν μὴ ἀγανακτεῖν **ἐπὶ τούτῳ τῷ γεγονότι, ὅτι** μου κατεψηφίσασθε, ... (Pl. Ap. 35e1)  
(Le fait de ne pas m'indigner (du fait) que vous m'ayez condamné par décret, ...)

(iii) Ἀλλὰ **διὰ τοῦτο** καὶ μᾶλλον ἐπαινεῖν ἔχω τὴν πόλιν, **ὅτι** τοιούτων ἀνταγωνιστῶν τυχοῦσα τοσοῦτον αὐτῶν διήνεγκεν. (Isoc. 4.73)

(Mais je peux encore davantage louer la cité (pour la raison) de l'avoir si largement emporté, alors que de tels ennemis lui étaient échus.)

<sup>14</sup> Dans le LSJ, le sens causal ('of the occasion or cause') n'est associé qu'à des termes d'EE. Sinon, ἐπί + datif prend le sens de 'of the condition upon which a thing is done'.

<sup>15</sup> La prolepse est un argument pour le statut argumental d'un complément, car elle entraîne le marquage d'un constituant en cas par un verbe, ce qui n'est possible que si ce constituant est dans la dépendance du verbe. Ce phénomène existe aussi avec les subordonnées en ὅτι, comme en (i) ci-dessous, si l'on considère que la proposition en ὅτι est une complétive et non une causale, et que ἐμοί en a été extrait.

(i) Δέομαι ὑμῶν (...) εἰ **ἐμοί** ὀργισθητε **ὅτι** ἐνεχυράσω **ἦλθον** ἐπὶ τὴν οἰκίαν τὴν τοῦ Θεοφίμου, καὶ **τούτοις** νῦν ὀργισθῆναι **ὅτι** ἐπὶ τὴν ἐμὴν **ἦλθον**. (D. 47.79)

(Je vous demande, puisque vous vous êtes irrités que je sois venu mettre l'hypothèque sur la maison de Théophème, de vous irriter maintenant que ces gens soient venus dans la mienne.)

<sup>16</sup> Pour un exemple d'une proposition en ὅτι sujet d'un verbe d'EE, voir X. Ages. 9.5.

<sup>17</sup> La proposition en ὅτι est aussi difficile à supprimer dans l'exemple suivant :

*Le Syracusain Athénagoras est optimiste à l'égard de l'attitude des Athéniens*

Ἐπεὶ ἔγωγε ἀγαπᾶν οἶμαι αὐτοὺς **ὅτι** οὐχ ἡμεῖς ἐπ' ἐκείνους ἐρχόμεθα. (Th. 6.36)

(Car je pense qu'ils apprécient que ce ne soit pas nous qui nous portions contre eux.)

L'emploi de *l'optatif oblique* peut être un autre indice du caractère complétif de la proposition.<sup>18</sup> Le caractère oblique de cet optatif est d'autant plus sûr qu'il s'agit d'optatif futur, forme réservée à cet usage (14).

- (14) Ἐχαιρον ἀγαπῶν εἶ τις ἐάσει ταῦτα ἀποδεξάμενος ὡς τότε ἐρρήθη.  
(Pl. R. 450a6)

Je me réjouissais, satisfait qu'on laisse cela de côté à l'avenir en acceptant la formulation d'alors.

Enfin, on trouve même des subordonnées en εἰ *coordonnées avec des compléments à l'accusatif*,<sup>19</sup> objet du verbe, comme dans l'exemple suivant (15), avec la coordination forte τε ... καί.

- (15) καὶ ἠτιῶντο τήν τε ἐσθήγησιν τοῦ παντός καὶ εἰ Ἀργείοις σφῶν ἀποστάντες  
ξύμμαχοι ἔσονται. (Th. 5.30.1)

(Les Lacédémoniens) accusaient (les Corinthiens) d'être la cause de tout et d'avoir l'intention de se séparer d'eux pour devenir les alliés des Argiens.

Nous concluons donc au statut complétif des subordonnées en εἰ + futur avec les prédicats d'EE dans les cas de décalage du système protase/apodose. Pour les V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles, les subordonnées en εἰ non interrogatives ne présentent ces propriétés qu'avec les prédicats d'EE.

### 3. LES COMPLÉTIVES EN Εἶ : FORME OBLIGATOIRE EN CONTEXTE FUTUR

Mais il y a plus. Dans tous les exemples de complétives en εἰ non interrogatives, on aura peut-être noté la prédominance du futur de l'indicatif. En effet, contrairement à ce que proposent certaines grammaires comme STAHL (1907, 584), pour qui il y a variation libre, ces subordonnées semblent en distribution complémentaire avec les subordonnées en ὅτι. Quand l'EE porte sur un événement futur, la complétive est introduite par εἰ (exemples (1), (2), (7), (8), (9), (10), (11), (13), (14), (15)) ; quand elle est orientée vers le présent ou le passé, elle est introduite par ὅτι (voir les exemples des notes 172 à 178). Les contre-exemples ne sont qu'apparents. Nous les examinons dans cette partie.

<sup>18</sup> Cela ne vaut que si l'on adhère à l'idée que l'optatif oblique apparaît quand il y a un cas de concordance des temps des verbes d'une complétive avec un temps fourni par un verbe principal (FAURE, 2010a ; 2010b, chap. 12 ; 2014). Pour un exemple avec une EE et ὅτι, voir X. An. 1.1.3, οὐ διαβάλλει est un présent de narration.

<sup>19</sup> Voir aussi Th. 6.30.2 où la proposition en εἰ est en parataxe (μέν/δέ) avec une proposition en ὡς qui semble bien être une complétive.

### 3.1. Les cas de coordination

Dans notre corpus et dans les grammaires, on trouve des énoncés où la complétive en *εἰ* introduit des verbes au passé, ou au présent de l'optatif ou de l'indicatif. Mais dans ces cas-là, le verbe au passé est toujours coordonné à un verbe orienté vers le futur.<sup>20</sup> En (16), si l'assentiment (*ἤθελήσατε*) est placé dans le passé (*τότε*), le choix est dans l'avenir (*αἰρήσεσθε*). Ce n'est donc pas sur la réalité de l'assentiment que pèse l'incertitude, mais sur la conjonction, la coexistence de cet assentiment avec le choix du mensonge, coexistence ici soulignée par le système *μέν... δέ...*<sup>21</sup> On parlera de 'projection' du niveau de la proposition p1 au niveau de la proposition p (= p1 & p2).

(16) Πῶς οὖν οὐ δεινόν, ὃ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, εἰ τότε μὲν τοῖς ἡδίκηκόσιν ὑμᾶς ὑπὲρ τοῦ μὴ ψεύσασθαι τὰ χρήματ' εἰσφέρειν ἤθελήσατε, νῦν δ' ἐξὸν ὑμῖν ἄνευ δαπάνης τὰ δίκαια ποιῆσαι τοῖς εὐεργέταις, λύσασι τὸν νόμον, ψευδεσθαι μᾶλλον αἰρήσεσθε ; (D. 20.12)

(Comment ne serait-il pas scandaleux, Messieurs les Athéniens, d'avoir alors consenti, pour ne pas mentir, à financer des gens qui vous avaient nui, et de préférer aujourd'hui mentir, alors qu'il vous est possible sans dépenses d'être justes envers vos bienfaiteurs, (simplement) en défaisant la loi.)

### 3.2. Ei + temps secondaire ?

(17) est un exemple de subordonnée en *εἰ* avec l'imparfait et un verbe principal au présent. Si on considère que la subordonnée à l'imparfait est le complément de *χαλεπῶς φέρομεν*, cela constituerait une exception à la règle prédicat d'EE + *εἰ* + futur.

(17) Καὶ τοῦτο μὲν εἰ αὐτῷ ἐδόκει διαπραξασθαι, οὐ χαλεπῶς φέρομεν. (D. 59.6)

(Quant à cela, nous ne sommes pas fâchés qu'il ait décidé de le faire.)

Le statut de *τοῦτο* est toutefois problématique. Dans l'interprétation complétive de la subordonnée, *τοῦτο* est le sujet de *ἐδόκει*, et aurait été extrait de la subordonnée, ce qui est tout à fait possible syntaxiquement. Mais on peut aussi considérer que *τοῦτο* est le complément de *χαλεπῶς φέρομεν*, substitut d'une complétive inférable du contexte antérieur (inférence indiquée ici par les

<sup>20</sup> Ces cas de coordination sont fréquents : Antipho 6.29, And. 1.30, 1.102, Arist. *Rh.* 1392b11, D. 2.23., 11.19, 40.46, Lys. 14.17, 18.15, 30.32, 34.11, Aeschin. 3.244, Hdt 7.9, Pl. *Phdr.* 269b5, Th. 1.121, X. *Oec.* 9.18.5, X. *Mem.* 2.3.9.

<sup>21</sup> Que ce soit le futur qui impose sa modalité n'est pas surprenant, puisqu'il est dans la partie introduite par *δέ*, la partie focale du système *μέν... δέ...* (remarque due à un participant au colloque de Bordeaux).

parenthèses), complétive dont la subordonnée en εἰ est le modifieur, comme en (18).

- (18) Καὶ (αὐτῶ ἐλόντι τὸ ψήφισμα) εἰ αὐτῶ ἐδόκει διαπράξασθαι, οὐ χαλεπῶς φέρομεν.  
(Et nous ne sommes pas fâchés (qu'il ait fait annuler le décret), si c'est ce qu'il jugeait bon de faire)

### 3.3. Les cas de problèmes de texte

En (19), on a un exemple de verbe à l'imparfait (ἐδόκουν), qui n'est pas coordonné à un verbe au futur et qui est néanmoins introduit par la conjonction εἰ.

*Cyrus et les Perses observent les exploits de Mèdes*

- (19) Κατεμέμευετο καὶ αὐτὸν καὶ τοὺς σὺν αὐτῶ, εἰ οἱ ἄλλοι τοῦτον τὸν χρόνον ἀκμάζειν τε μᾶλλον ἑαυτῶν ἐδόκουν καὶ προσκτᾶσθαι τι, αὐτοὶ δὲ ἐν ἄργότερα χώρα ὑπομένειν. (X. Cyr. 4, 3, 3)

Il se reprochait, ainsi qu'à son entourage, que les autres, à ce moment-là, semblent être en bien meilleure forme et en tirer profit, tandis qu'eux-mêmes restaient dans une position inactive.

C'est peut-être dans ces cas de contre-exemples que notre étude peut servir à la philologie, avec toutes les précautions qui s'imposent. Les manuscrits de la *Cyropédie* sont répartis en deux familles de valeur à peu près égale, notées y et z dans l'édition de la C.U.F. Or les éditeurs ont puisé à égalité dans ces deux familles, souvent divergentes, pour produire un texte mixte (voir l'introduction au premier volume de la C.U.F. par M. Bizos (1971-1978, LVIII-LX)). Deux des principaux manuscrits de la famille y donnent ὅτι, tandis que la famille z donne uniformément εἰ. Si notre étude linguistique est exacte, il faudrait donc choisir ὅτι ici plutôt que εἰ.

Le même problème de texte se pose dans ce fragment de Straton :

- (20) Σφόδρ' ἠγανάκτησ', ὅσπερ ἠδικημένος, εἰ μὴ κέκληκα Δαιτυμόνα. (Straton fr. 1.17, Kock 1888)

Il est fâché, comme s'il avait été lésé, que je n'aie pas invité Daitumon.

Kock<sup>22</sup> édite εἰ là où Austin<sup>23</sup> propose ὅτι. Toutefois, malgré la présence d'un parfait, l'orientation vers l'avenir est bien présente. Le texte est un discours rapporté, mais le passage qui précède est au discours direct, au futur. Et

<sup>22</sup> KOCK (éd.). 1988, *Comicorum Atticorum fragmenta*, vol. 3. Leipzig, Teubner, 361-362.

<sup>23</sup> AUSTIN (éd.). 1973, *Comicorum Graecorum fragmenta in papyris reperta*. Berlin, De Gruyter, 205-206.

de fait, le parfait n'est pas un temps du passé, mais bien un temps du présent, malgré son aspect résultatif. En tant que tel, il est propre, au même titre que le présent de l'indicatif, à exprimer l'avenir, en l'occurrence, l'invitation et la venue de Daitumon. Il y a en outre un jeu de mots sur δαιτυμών 'invité', mais aussi nom propre. La phrase signifie donc à la fois 'tu n'as pas invité Δαιτυμών au repas' et 'tu n'as pas invité d'invité au repas', et il faut comprendre εἰ μὴ κέκληκα Δαιτυμόνα comme 'si je n'ai pas d'invité du nom de Daitumon quand le repas aura lieu'. Le choix de εἰ de KOCK (1888) nous semble donc plus judicieux, et ce cas n'est pas un contre-exemple à la co-présence obligatoire de εἰ et le futur dans les contextes qui nous intéressent.

### 3.4. Variété des supports de l'orientation future

De fait, comme on vient de le voir, si l'orientation future est toujours présente, elle n'est pas toujours véhiculée par un futur de l'indicatif. Ainsi (21) est un exemple de modalité.

*Criton est impressionné par la tranquillité de Socrate à la veille de sa mort*

(21) Καὶ γὰρ ἄν πλημμελὲς εἶη ἀγανακτεῖν τηλικούτον ὄντα εἰ δεῖ ἤδη τελευτᾶν. (Pl. *Cri.* 43b)

Car il serait hors de propos de s'indigner de devoir déjà mourir quand on a cet âge-là.

Le présent de l'indicatif est tout à fait possible également. Dans le passage suivant d'*Ajax* (22), ζῆς est un présent de l'indicatif qui dénote un événement dont la durée s'étend aussi dans l'avenir.

(22) Μενέλαος. Δίκαια γὰρ τόνδ' εὐτυχεῖν κτείναντά με;  
Τεῦκρος. Κτείναντα; δεινόν γ' εἶπας, εἰ καὶ ζῆς θανών. (S. *Aj.* 1127)

Ménélas. Est-ce juste que cet homme soit heureux après m'avoir tué ?

Teucros. Après t'avoir tué ? Tu décries là une bizarrerie : vivre après la mort ?)

### 3.5. Résumé d'étape

Nous avons vu dans cette section et dans la précédente que les subordonnées en εἰ pouvaient constituer des complétives avec les prédicats d'EE, à condition que l'événement qu'elles dénotent soit orienté vers l'avenir. Cette possibilité de construction singularise les prédicats d'EE. En effet, les prédicats de connaissance et d'opinion ne connaissent pas une telle restriction temporelle, les interrogatives en εἰ peuvent très bien être orientées vers le passé (comme en (23), qui contient un plus-que-parfait). Les propositions en ὅτι et les participiales



admettent sans difficulté le futur, sans restriction de point de vue (24), (25), ainsi que les *Accusativi cum Infinitivo* (*AcI*) des verbes d'opinion (26).

(23) Κάν τούτω οί μὲν παθόντες ἄδηλον ἦν εἰ ἀδίκως ἐτετιμώρηντο,...  
(Th. 6.60.5)

Et pour cela, on ne pourrait pas savoir clairement si ceux qui ont souffert avaient été punis injustement.

(24) εἰδότες μὲν ὅτι ἀδικήσουσιν Ἀθηναίους. (Th. 5.39.3)

sachant qu'ils nuieraient aux Athéniens, ...

(25) καὶ ὡς ἔγνωσαν ναυμαχήσοντες, ... (Th. 8.104.2)

et quand ils surent qu'ils allaient combattre sur mer, ...

(26) ... νομίσαντες, εἰ μὴ προκαταλήψονται ἐν τάχει, ἐπὶ πλέον χωρήσεσθαι αὐτά. (Th. 5.57.1)

... se disant que, s'ils ne se hâtaient pas de prévenir les événements, les choses empireraient.<sup>24</sup>

Les circonstances de la grammaticalisation de ce tour εἰ + futur avec les prédicats d'EE exclusivement demandent donc de plus amples explications.

#### 4. LA GRAMMATICALISATION DE ΕΙ + FUTUR

##### 4.1. La question de l'incertitude

Si la grammaticalisation des propositions en εἰ est complète et qu'il y ait une distribution complémentaire avec d'autres compléments en fonction du temps, on doit s'attendre à ce que leurs propriétés sémantiques soient les mêmes que dans la phrase française (27), où l'on a la conjonction *que* + un événement futur, comme dans les contextes passés et présents.

(27) Pierre est heureux **que** tu viennes le week-end prochain.

Rappelons que les prédicats d'EE sont des prédicats factifs, c'est-à-dire qui présupposent la vérité de leur complément (note 161). Cela signifie que dans (27), la venue de l'interlocuteur est présentée comme certaine. Toutefois, en grec, si la complétive procède de la grammaticalisation d'une conditionnelle, on peut s'attendre à ce qu'un parfum d'incertitude soit conservé, et c'est ce que

<sup>24</sup> Trad. empruntée à Thucydide, 1967, *La guerre du Péloponnèse*. Tome II, Livres III, IV, V, texte établi et traduit par Jacqueline DE ROMILLY et Raymond WEIL ; introduction et notes par Claude MOSSÉ. Paris, Les Belles Lettres.

croit détecter WAKKER (1994, 293, et déjà GOODWIN 1889, §496, *contra* STAHL 1907) :

“In all cases of εἰ one could say that the expression of the emotion or evaluation is somewhat milder or more polite than with the comparable expressions with ὅτι. Whereas ὅτι presents real facts and thus real grounds for the emotion (θαυμάζω etc.), or real facts as an explanation for the evaluation given in the main clause (δεινόν etc.), εἰ *only presents a possible fact.*” (c’est moi qui souligne)

Si le locuteur prend en charge la vérité de la proposition, on s’attend à ne pas avoir εἰ, mais ὅτι. Et de fait, nous avons trouvé deux exemples de cela dans le corpus des V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles.

Le premier (28) n’est que peu probant, car locuteur et sujet du verbe se confondent :

(28) μάλιστα δ’ ἀγανακτῶ, ὃ βουλή, ὅτι περὶ {τῶν} πραγμάτων εἰπεῖν ἀναγκασθήσομαι πρὸς ὑμᾶς, ὑπὲρ ὧν ... (Lys. 3.3)

Ce qui m’indigne le plus, c’est que je vais être obligé de vous parler de ces sujets que...

En revanche, on observe bien ce qui est attendu dans l’exemple (29). La honte est celle des accusateurs de Socrate, mais le démenti est celui de Socrate lui-même.

Les accusateurs de Socrate prétendent qu’il est éloquent

(29) τὸ γὰρ μὴ αἰσχυνοθῆναι ὅτι αὐτίκα ὑπ’ ἐμοῦ ἐξελεγχθήσονται ἔργῳ. (Pl. Ap. 17b1)

(Socrate : (Le pire c’est) le fait qu’ils ne se soient pas préparés à la honte que mes actes vont leur procurer dans un instant en montrant leur erreur.)

Ce serait l’incertitude intrinsèque au futur qui permettrait la variation des points de vue. Toutefois cette hypothèse se heurte à plusieurs difficultés. En effet, elle prédit une alternance régulière entre εἰ et ὅτι, que l’on n’observe pas. Ainsi, la configuration de (28), où locuteur et sujet du verbe se confondent, ne devrait pas être possible avec εἰ. Or cela se produit, comme en (7) ou (9). Inversement, εἰ est compatible avec la certitude du locuteur, comme en (11) et en (21).

En outre, on s’attendrait à avoir la même alternance εἰ/ὅτι à tous les temps en fonction du jeu sur les points de vue. Or εἰ est exclu avec un temps non futur (voir Section 3), et ὅτι très rare avec le futur (130 énoncés en εἰ + futur rien que pour les quatre verbes pris en exemple dans le Tableau 1, contre seulement 2 en ὅτι + futur sur l’ensemble des prédicats d’EE étudiés, voir note 168).

Le tour εἰ + futur serait donc complètement grammaticalisé. Il apparaît comme la contrepartie naturelle en grec des complétives françaises en *que*

orientée vers le futur avec des prédicats d'EE, comme en (27). Par conséquent, les traductions qui s'efforcent de rendre εἰ avec une nuance de doute seraient parfois forcées. Cela n'explique toutefois pas comment le tour εἰ + futur a pu se grammaticaliser, alors que ὅτι + futur était disponible, et que son sémantisme semble plus en accord avec l'aspect présuppositionnel des prédicats factifs.

## 4.2. Facticité et modalité future

La clé de cette énigme réside à nos yeux dans le contraste avec le tour ἐάν + subj. qui était lui aussi un candidat potentiel à la grammaticalisation. En effet, si l'on compare les trois tours ὅτι + indicatif futur, εἰ + indicatif futur et εἰ+ᾶν (> ἐάν) + subjonctif, on se rend compte que εἰ + futur partage un trait avec chacun des deux autres tours. Alors que l'on peut poser ὅτι + futur comme dénotant un fait parfaitement établi, et ἐάν + subjonctif comme posant un fait incertain, εἰ + futur semble associer le trait de certitude du futur de l'indicatif et l'incertitude de εἰ. Tout se passe comme si la factivité des prédicats d'EE imposait l'indicatif futur, alors que l'orientation temporelle future imposait l'incertitude, et donc l'emploi de εἰ. Il y aurait donc deux dimensions qui coexisteraient. Deux arguments nous semblent aller dans le sens de cette interprétation. Le premier est l'existence de situations où la temporalité et la modalité ont deux orientations différentes (cas souligné par WAKKER 1994, et étudié en 4.2.1), le second réside dans la double dimension intrinsèque aux prédicats d'EE (étudiée en 4.2.2).

### 4.2.1. Dissociation entre la relation temporelle et la relation logique

WAKKER (1994) analyse un cas étrange de subordonnée en εἰ + futur, illustré par (30). L'étude de ce cas met en évidence une possibilité de dissociation entre deux dimensions, dissociation qui est la clé de compréhension de la grammaticalisation de εἰ + futur, à notre sens.

*La connaissance n'est qu'une réminiscence*

- (30) Ὁμολογοῦμεν γὰρ δῆπου, εἴ τις τι ἀναμνησθήσεται, δεῖν αὐτὸν τοῦτο πρότερόν ποτε ἐπίστασθαι. (Pl. *Phd.* 73c)

En effet, je suis sûr que nous sommes d'accord pour dire que si l'on doit se souvenir de quelque chose, il faut l'avoir su auparavant.

Cet emploi de la subordonnée en εἰ avec une référence future est surprenant, car une subordonnée en εἰ est en principe la condition de la réalisation de l'action de la matrice (ici l'infinitive). Mais l'action de la matrice précède celle

de la subordonnée (WAKKER, 1994, 171). G. WAKKER analyse plusieurs facteurs de cette interprétation. La nature de la principale, qui contient souvent une modalité de nécessité et une référence au présent, est l'un d'eux :

“It is this present reference that blocks a normal interpretation of the future indicative in the  $\epsilon\grave{\iota}$ -clause, for a S(tate) o(f) A(ffairs) that will be realized in the future cannot in a normal way be interpreted as a condition for a SoA that already exists. Consequently, the future indicative is reinterpreted as ‘if p is to be realized/if you are to realize p, q must first be realized’. Only from a psychological point of view, one could consider p a condition for the realization of q: the intention to realize the SoA p (or: the expectation that one will realize p) implies the necessity to realize the main SoA q.” (WAKKER, 1994, 170)

WAKKER (1994, 172) note en outre que cette dissociation entre la temporalité et la logique n’a lieu que lorsque la situation décrite par la subordonnée est désirée, ou du moins attendue, par le locuteur ou le sujet du verbe de la subordonnée, ce qu’on peut appeler « la condition d’espoir ».

Ces mêmes conditions sont réunies dans les subordonnées en  $\epsilon\grave{\iota}$  + futur accompagnant les prédicats d’EE. En effet, ces situations mettent en scène la cause d’une émotion, cause dont la réalisation est elle-même postérieure au moment où l’émotion est ressentie. Comment, dans ces conditions, la présupposition véhiculée par les prédicats d’EE peut-elle être conservée ? Une fois encore, la certitude attachée au présent et au passé n’est pas présente dans le futur. Pire, si l’on suit SCHULZ (2003), et sa condition de précédence/intersection,<sup>25</sup> la factivité des prédicats EE devrait donc être suspendue quand elle porte sur une situation à venir.

Toutefois, on peut considérer qu’une présupposition est maintenue. Il ne s’agit pas de la présupposition de la proposition dénotée par le complément. Ce qui est présupposé dans « Pierre est heureux de partir en vacances », ce n’est pas que Pierre partira en vacances, mais que Pierre a décidé de partir en vacances (ce qui n’est qu’une reformulation de la condition d’espoir de WAKKER, 1994). Du reste cette orientation volitive ou d’espoir semble être nécessaire, comme le montre l’étrangeté de phrases comme (31)a (on préférera la version modalisée (31)b).

*Contexte : La météo a annoncé qu’il pleuvra demain*

- (31) a. Pierre est triste qu’il pleuve demain.  
b. Pierre est triste qu’il doive pleuvoir demain.

<sup>25</sup> “Only if the complement clause contains a topic time that fulfills the precede/overlap condition (there is a time t1 belonging to the time of the situation denoted by the state of affairs of the complement, and a time t2 belonging to the time of the utterance:  $t1 \leq t2$ ), can factive predicates trigger the presupposition that the complement clause expresses a true proposition.” (SCHULZ, 2003, 20)

Dans cette section, on a vu une dissociation entre la relation d'implication entre une situation  $S_1$  et une situation  $S_2$  ( $S_1 > S_2$ ), et la relation temporelle inverse ( $S_2 > S_1$ ) entre ces deux situations. C'est, à notre avis, la coexistence de ces deux relations antagonistes qui explique la cooccurrence de deux marqueurs aux rôles *a priori* divergents.

#### 4.2.2. Les propriétés des verbes factifs émotifs

On comprend plus facilement cette différence entre la relation logique et la relation temporelle si l'on reconnaît, avec certains auteurs, que les prédicats d'EE ont la propriété de pouvoir dissocier l'état de connaissance du sujet du verbe de ce qui est réellement, contrairement aux prédicats de connaissance. Il serait possible de suspendre la vérité de la proposition dénotée par la complétive du prédicat (factif) d'EE (BAUNAZ et PUSKÁS, 2014 ; ÉGRÉ, 2004). En réalité, on a aussi des indices de la faiblesse des présuppositions avec les prédicats de connaissance et de la possibilité d'une dissociation des points de vue (FAURE, 2006 ; BEAVER, 2010). Seulement, la dissociation ne se place pas sur le même plan. Avec les prédicats de connaissance, elle se fait entre la valeur de vérité de la proposition et ce que le locuteur en sait. Ainsi (32) présente un cas d'ignorance du locuteur, et (33) une position du locuteur sur la valeur de vérité de *Marie est partie* qui est incertaine.

(32) Il sait qui est venu et pas moi.

(33) Si tu découvres que Marie est partie, préviens-moi.

Pour les prédicats d'EE, la dissociation se fait entre l'univers de croyance du sujet du verbe et la réalité, comme en (34), où la proposition *Marie va se marier*, qui est fausse ou non encore réalisée, est vraie pour Pierre.

(34) Pierre croit (à tort) que Marie va se marier, et regrette qu'elle ne reste pas célibataire. (adapté d'ÉGRÉ, 2004)

Ainsi, on peut faire l'hypothèse que dans une relation d'implication entre une situation et une EE, la proposition est vraie pour le sujet du verbe (d'où l'emploi du mode indicatif), même si la temporalité future interdit de poser la vérité objective de la proposition (d'où l'emploi de  $\varepsilon$ ).

## 6. CONCLUSION

Dans cet article nous avons étudié certaines attitudes propositionnelles vis-à-vis d'un événement futur. Alors que la connaissance peut envisager le futur

comme certain, les émotions et évaluations introduisent une distanciation. Cela est matérialisé par la grammaticalisation de εἰ + futur comme complétive des prédicats exprimant ces notions. Il est le moyen normal d'exprimer une EE sur une situation postérieure à cette EE, en distribution complémentaire avec ὄτι + passé ou présent.

L'emploi du tour εἰ + futur n'est pas déclenché par un **jeu de points de vue** sur la valeur de vérité de la proposition qu'il dénote, ce qui le rendrait optionnel. Toutefois, il y a un décalage entre la factivité que les prédicats d'EE véhiculent, et **l'incertitude intrinsèque** au temps futur. L'originalité du grec classique est de grammaticaliser ce décalage : l'emploi du futur de l'indicatif prend acte de la certitude de l'advenue de la situation pour le sujet du verbe d'EE ; l'emploi de εἰ indique que la proposition qui correspond à cette situation ne peut pas (encore) être considérée comme vraie, quoi qu'il arrive. Le français, lui, n'enregistre que la première partie (la certitude du sujet du verbe) en employant une complétive en *que*.

## RÉFÉRENCES

- BAUNAZ, Lena, et Genoveva PUSKÁS. 2014, "On subjunctive and Islandhood", dans Éric MATHIEU et Marie-Hélène CÔTÉ (éds.), *Variation within and across Romance Languages Selected papers from the 41st Linguistic Symposium on Romance Languages (LSRL), Ottawa, 5-7 May 2011*, Amsterdam, Benjamins, 233-254.
- BEAVER, David I. 2010, "Have you noticed that your Belly Button Lint colour is related to the colour of your clothing?" dans R. BÄUERLE, U. REYLE et T. E. ZIMMERMAN (éds.), *Presuppositions and Discourse : Essays Offered to Hans Kamp*, Bingley, Emerald Group Publishing, 65-99.
- BIRAUD, Michèle. 1999, « Les constructions du verbe θαυμάζω », dans Bernard JACQUINOD (éd.), *Les Complétives en grec ancien*, Saint-Étienne, Presses de l'Université de Saint-Étienne, 235-250.
- DEFrancq, Bart. 2013, "Relevance verbs in English and French: synonymy and its structural properties", *Linguistics* 51, 793-823.
- ÉGRÉ, Paul. 2004, *Attitudes propositionnelles et paradoxes épistémiques*, Université Paris 1 et IHPST: Thèse de doctorat.
- FAURE, Richard. 2006 (2009), « Factifs cognitifs, factifs émotifs, liage bas et accommodation locale », *Verbum* 28, 415-431.
- FAURE, Richard. 2010a, « L'Optatif Oblique serait-il un temps ? » *Lalies* 30, 281-294.
- FAURE, Richard. 2010, *Les Subordonnées interrogatives dans la prose grecque classique : les questions constituantes*, Paris IV-Sorbonne: Thèse de doctorat.
- FAURE, Richard. 2014, "The Oblique Optative, a case of narrative tense. The example of the Future Optative", dans Annamaria BARTOLOTTA (ed.), *The Greek verb: Morphology, syntax, and semantics: proceedings of the 8th International Meeting on Greek Linguistics, Agrigento, October 1-3, 2009*, Louvain-la-Neuve/Walpole, Peeters, 131-148.

- GOODWIN, William W. 1889, *Syntax of the Moods and Tenses of the Greek Verb*, Londres, Macmillan.
- KARTTUNEN, Lauri. 1977, "Syntax and Semantics of Questions", *Linguistics and Philosophy* 1, 3-44.
- KIPARSKY, Paul, et Carol KIPARSKY. 1970, "Fact", dans Karl Erich HEIDOLPH et Manfred BIERWISCH (éds.), *Progress in linguistics*, La Haye, Mouton, 143-173.
- KREUTZ, Philippe. 1998, « Une typologie des prédicats factifs », *Le Français moderne* 66, 141-181.
- KÜHNER, Raphaël, et Bernhard GERTH. 1898-1904, *Ausführliche Grammatik der griechischen Sprache II: Satzlehre (1-2)*, Hanovre, Hahnsche Buchhandlung.
- LIDDELL, Henry G., et Robert SCOTT. 1996, *A Greek-English Lexicon. With a revised supplement*. Revised and augmented by Henry S. JONES, with the assistance of Roderick MCKENZIE, Oxford, Clarendon Press.
- MOREUX, Bernard, 1978, *Cas ou tours prépositionnels dans la langue des orateurs attiques. Étude sur la cohésion des syntagmes verbaux*, Lille, Service de reproduction des thèses de l'Université.
- RIJKSBARON, Albert. 2002<sup>3</sup>, *The Syntax and Semantics of the Verb in Classical Greek: An Introduction*, Amsterdam, JC Gieben.
- SCHULZ, Petra. 2003, *Factivity: its nature and acquisition*, Tübingen, Niemeyer.
- STAHL, Johann M. 1907, *Kritisch-historische Syntax des griechischen Verbums*, Heidelberg. Winter.
- WAKKER, Gerry C. 1994, *Conditions and Conditionals: An Investigation of Ancient Greek*, Amsterdam, Gieben.